

La façon dont les ministres exercent leur responsabilité à l'égard des actions de leurs fonctionnaires dépendra des circonstances; si, par exemple, un fonctionnaire a agi. . .

Le président suppléant (M. DeBlois): Je regrette, mais le temps est écoulé.

LES SOINS DE SANTÉ

M. Jim Karpoff (Surrey-Nord): Monsieur le Président, je prends la parole pour préciser ma pensée au sujet d'une question que j'ai posée en juin.

Le Canada fait face à une crise dans le domaine des soins de santé à cause de deux facteurs: les compressions imposées par le gouvernement fédéral et les paiements de transfert que le gouvernement a prévus.

En l'an 2000, ces compressions atteindront 2,4 milliards de dollars, soit environ 10 milliards par an. Déjà cette année, les compressions nuisent à la prestation des soins de santé par les provinces. Examinez les réductions touchant Terre-Neuve notamment, ou les autres provinces de l'Atlantique. Terre-Neuve a dû mettre à pied 10 p. 100 de ses infirmières.

Dans ma province natale, la Colombie-Britannique, les compressions représentent une perte de revenu de 500 millions de dollars cette année. En Ontario, c'est 2,5 milliards de dollars qui avaient été promis pour les soins de santé.

Quelles en sont les conséquences dans ma localité, Surrey, une des villes qui connaît l'expansion la plus rapide au Canada? Nous nous retrouvons avec 1,1 lit de soins actifs par millier d'habitants au lieu des 3,3 dont nous avons besoin. Quarante p. 100 de la population doit quitter sa propre ville pour recevoir des soins de base.

Le gouvernement fédéral dit que nous devrions injecter plus d'argent dans les soins préventifs. À cause des compressions, Surrey ne peut pas offrir les soins préventifs nécessaires.

• (1810)

À Surrey, il nous manque 35 infirmières hygiénistes à plein temps; imaginez, 35. Et il nous manque 27 inspecteurs de santé. Ce sont eux qui assurent la prévention et permettent d'économiser en bout de ligne. Donc, un des éléments qui menacent les soins de santé, ce sont les réductions de fonds de transfert. Et il y a l'effritement des normes nationales.

Le gouvernement est évasif au sujet du maintien de normes nationales. Actuellement, avec l'introduction des

tickets modérateurs au Canada, trois choses menacent ces normes.

Les conservateurs ont bien dit à leur congrès qu'ils veulent appliquer des tickets modérateurs.

La province de Québec a introduit le ticket modérateur dans certains services d'urgence. Le gouvernement n'a pas réagi et rien n'indique qu'il ait l'intention de faire quoi que ce soit pour maintenir la Loi canadienne sur la santé.

Dans ma province, nous avons comme premier ministre Rita Johnston, cette grande créditiste. En Colombie-Britannique, nous savons ce que sont les créditistes: un mélange de libéraux et de conservateurs réunis pour diriger. La première ministre a dit qu'elle appuie l'introduction des tickets modérateurs.

Notre programme national de soins de santé est menacé. J'aimerais que le gouvernement précise quel est son engagement vis-à-vis de l'assurance-maladie: est-ce un partenariat entre les provinces et lui, chacun finançant sa juste part, le gouvernement fédéral étant chargé de fixer des normes dont il assurerait le maintien?

Mme Barbara Sparrow (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-Être social): Monsieur le Président, le gouvernement fédéral s'engage sans équivoque à appuyer le régime national d'assurance-maladie et les cinq principes, soit l'accessibilité, l'universalité, l'intégralité, la transférabilité et l'administration publique, seront protégés.

Cette année, le gouvernement a accordé plus de 16 milliards de dollars en paiements de transfert en vertu du financement des programmes établis, ce qui est deux fois plus que ce que le gouvernement fédéral transférait aux provinces à ce chapitre il y a seulement dix ans.

Pour maintenir les normes nationales qui sous-tendent l'assurance-maladie, il ne faut pas uniquement de l'argent. Les Canadiens se rendent compte que les gouvernements fédéral et provinciaux ne peuvent pas toujours en donner plus pour répondre aux coûts croissants des soins de santé. La plupart des groupes de travail et des commissions constitués par les provinces et les territoires ont reconnu qu'on ne résoudra pas les problèmes reliés aux soins de santé en y accordant plus d'argent.

Le gouvernement fédéral doit s'assurer que les coûts des soins de santé restent abordables. Pour ce faire, il doit se joindre à tous ceux qui s'intéressent au domaine de la santé, qu'il s'agisse des gouvernements, des professionnels de la santé ou des consommateurs des services de